

APPEL À CANDIDATURES
ARTISTES
2024-2025



ART
IN SITU

Sur la route des grands crus

ART IN SITU SUR LA ROUTE DES GRANDS CRUS

Parcours d'art contemporain
projet édition 2025



Frasques (2010), Michèle Chast - oeuvre exposée à l'Hôtel Le Cep

ART
IN SITU

Sur la route des grands crus



ART IN SITU

art-in-situ.fr

Art In Situ - Sur la Route des Grands Crus est un parcours itinérant autour de l'art contemporain, créé pour associer l'art au patrimoine viticole exceptionnel de la Route des Grands Crus en Bourgogne. Il s'agit de renforcer l'image et l'attractivité des domaines sur le plan régional et national, tout en éveillant la sensibilité des visiteurs à la fois à l'art et à la culture viticole.

CANDIDATURES

L'association La Route des Arts est heureuse de lancer un appel à candidatures pour sa prochaine édition d'Art In Situ, Sur la Route des Grands Crus, qui se déroulera de janvier 2025 à décembre 2025.

C'est l'occasion d'exposer vos œuvres auprès de 2 millions de visiteurs annuel dans les domaines viticoles de Beaune et sa région.

Carte du parcours Art In Situ

Cépages principaux

- 39,5% Pinot noir
- 51% Chardonnay
- 3,5% Gamay
- 6% Aligoté

AOC sous-régionales de Bourgogne

- Bourgogne-Hautes-Côtes-de-Nuits
- Côte-de-Nuits-Villages
- Bourgogne-Hautes-Côtes-de-Beaune
- Bourgogne-Côte-Chalonnaise

CÔTE DE NUITS

- Bourgogne-Hautes-Côtes-de-Nuits (1)
- Côte-de-Nuits-Villages (2)
- AOC communales (3)

CÔTE DE BEAUNE

- Bourgogne-Hautes-Côtes-de-Beaune (1)
- AOC communales (2)

CÔTE CHALONNAISE

- Bourgogne-Côte-du-Couches (1)
- Bourgogne-Côte-Chalonnaise (2)
- AOC communales (3)

1 **DOMAINE PERROT MINOT**
54 Rue des Grands Crus
21220 Morey-Saint-Denis, France
+33 3 80 24 32 51
contact@perrot-minot.com
perrot-minot.com
Visites sur rendez-vous

2 **DOMAINE MÉO-CAMUZET**
11 Rue des Grands Crus,
21700 Vosne-Romanée, France
+33 3 80 81 55 55
information@méo-camuzet.com
méo-camuzet.com
Domaine privé - oeuvre en extérieur

3 **DOMAINE BONNEAU DU MARTRAY**
2 Rue de Frétille,
21420 Pernand-Vergelesses, France
+33 3 80 21 50 64
contact@bonneaudumartray.com
bonneaudumartray.com
Visites réservées aux professionnels, sur rendez-vous uniquement

4 **MAISON JACQUES COPEAU**
4 Rue Jacques Copeau,
21420 Pernand-Vergelesses, France
+33 3 80 22 17 01
contact@maisonjacquescopeau.com
maisonjacquescopeau.fr
Visites sur réservation
Lieu culturel, labellisé "Maison des Illustres"

5 **DOMAINE MAURICE CHAPUIS**
3 Rue de Boulemeau,
21420 Aloxe-Corton, France
+33 3 80 26 40 99
info@domainechapuis.com
domainechapuis.com
Visites sur réservation

6 **HÔTEL LE CEP**
27 Rue Maufoux,
21200 Beaune, France
+33 3 80 22 35 48
resa@hotel-cep-beaune.com
hotel-cep-beaune.com
Ouvert 7j/7

7 **CAVES PATRIARCHE PÈRE & FILS**
5 - 7 rue du Collège,
21200 Beaune, France
+33 3 80 24 53 78
boutiquepf@patriarche.com
patriarche.com
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30, de 14h à 18h30

8 **DOMAINE JEAN-NOËL GAGNARD**
9 Pl. des Noyers,
21180 Chassagne-Montrachet, France
+33 3 80 21 31 68
jean-noel.gagnard@vianadoo.fr
Visites sur rendez-vous

9 **DOMAINE PROSPER MAUFOUX**
Château de St-Aubin
3 rue des Lavères,
21180 St-Aubin, France
+33 3 80 20 66 71
contact@prospere-maufoux.com
prospere-maufoux.com
Visites sur réservation

10 **DOMAINE VITTEAUT-ALBERTI**
16 Rue de la Buisserolle,
71150 Rully, France
+33 3 85 87 23 97
contact@vitteaut-alberti.fr
vitteaut-alberti.fr
Visites sur réservation

Dijon
Marsannay-la-Côte
Morey-Saint-Denis
Vosne-Romanée
Nuits-St-Georges
Pernand Vergelesses
Pernand Vergelesses
Aloxe-Corton
Beaune
St-Aubin
Chassagne-Montrachet
Santenay
Rully
Châlon-sur-Saône

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Art In Situ s'adresse à tous les **artistes professionnels** ou **en voie de professionnalisation**, sans distinction de lieu de résidence ou de nationalité. L'artiste candidat doit avoir déclaré son activité artistique et disposer d'un **numéro SIRET**.

Il doit être à jour du règlement de ses **cotisations sociales** au moment de sa candidature.

Chaque artiste peut présenter **jusqu'à cinq œuvres** dans le cadre de sa candidature. Les œuvres constituées de supports distincts formant un **ensemble cohérent**, tels que les diptyques ou triptyques sont autorisées.

Les œuvres doivent être **finies et abouties** au moment de la candidature de l'artiste.

Cet appel s'adresse également **aux galeries d'art** qui souhaitent mettre en avant des artistes qu'elles représentent. La condition d'éligibilité des artistes demandés est **identique** à celle des artistes indépendants.

Aucune œuvre au stade de projet ne sera acceptée.

Les œuvres peuvent être des **créations individuelles ou collectives**.

Pour des raisons logistiques et pratiques, les supports **vidéo ou audio**, les **performances**, les médiums fragiles types papier, verre ou ne résistant pas à l'humidité sont **exclus**.

L'artiste, si une ou plusieurs de ses œuvres sont retenues par le comité de sélection, **s'engage à exposer** celles-ci dans l'un des lieux d'exposition prévus **pendant toute la durée du parcours**.

Les œuvres retenues ne pourront en aucun cas être substituées par d'autres au moment de l'exposition.

L'artiste intéressé doit présenter sa **candidature** sous **format numérique** et **remplir le formulaire** d'inscription joint.

Les propositions d'œuvres devront être **adaptées** pour une **exposition extérieure** et/ou une **exposition en cave sur l'ensemble de la durée du parcours**.

SÉLECTION DES OEUVRES

Le choix des oeuvres se fait par **appel à candidature**. Elles sont étudiées par un comité de sélection qui retiendra les œuvres en fonction de leur qualité artistique, de la cohérence de ces dernières entre elles et des contraintes spatiales et techniques des lieux d'exposition.

Le comité pourra **choisir** de retenir **entre une et cinq œuvres** parmi celles proposées par le candidat. Il pourra également ne retenir aucune des œuvres proposées par ce dernier.

La décision du comité est une première étape de sélection. L'exposition des oeuvres sur le parcours sera faite en fonction du **choix des domaines partenaires** et des **espaces disponibles**. Le fait d'être sélectionné à cet appel n'assure pas que les oeuvres seront exposées sur le parcours.



*La Source, Alessandro Montalbano
exposée aux caves Patriarche Père & Fils
à Beaune*



*La Boule, Vladimir Skoda
exposée à la Maison Prosper Maufoux
à Saint-Aubin*



*Frasques, Michèle Chast
exposée à l'Hôtel Le Cep
à Beaune*



*La Chaise, Bruno Bossut
exposée au Domaine Jean Noel Gagnard
à Chassagne Montrachet*

FIN DES CANDIDATURES

31 août 2024

La fin des candidatures est fixée au 31 août 2024 à minuit.

PRÉSENTATION AUX DOMAINES ET SELECTION

septembre/octobre
en fonction de la date des vendanges 2024

Du 15 au 30 septembre 2024 ou du 1er au 20 octobre 2024 la sélection sera présentée aux domaines partenaires qui choisiront les oeuvres qu'ils souhaitent exposer.

RÉPONSES

31 octobre 2024

Les réponses du comité de sélection seront données le 31 octobre 2024.

INSTALLATION

janvier 2025

L'installation des œuvres dans les domaines aura lieu entre le 5 et le 15 janvier et le parcours sera inauguré le 07 mars 2025.

MODALITÉS DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Envoi dématérialisé exclusivement, en format **.pdf, .jpeg**

Envoi des candidatures à l'adresse : **contact@art-in-situ.fr**

Date limite d'envoi : **31 AOÛT 2024 AVANT MINUIT.**

Tout dossier incomplet ou rendu ultérieurement ne sera pas accepté.

DOCUMENTS À FOURNIR

Vous devrez nous transmettre par mail :

3 photographies de chaque œuvre réalisée présentant celle-ci sous des angles différents. Les photographies des œuvres doivent être toutes au format 300 dpi ;

1 photo portrait de l'artiste en bonne qualité;

1 enregistrement audio pour chaque œuvre en format .mp3 ou .mp4 expliquant la démarche artistique.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Formulaire à retourner sur contact@art-in-situ.fr, accompagné des visuels des œuvres proposées, le **31 août au plus tard** Merci de remplir numériquement vos informations dans les blocs de texte prévus.

CIVILITÉ :

NOM :

PRÉNOM :

NOM DE L'ARTISTE :

REPRÉSENTÉ PAR (GALERIE, AGENT,...) :

QUALIFICATIF DE L'ARTISTE (SCULPTEUR, PEINTRE, GRAVEUR, PLASTICIEN, PHOTOGRAPHE...) :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

PORTABLE :

EMAIL :

SITE INTERNET :

N° SIRET :

CODE APE :

Merci de remplir numériquement vos informations dans les blocs de texte prévus.

BIOGRAPHIE :

DESCRIPTION DU TRAVAIL DE L'ARTISTE

OEUVRE 1

TITRE :

DATE :

MATÉRIAUX :

DIMENSIONS :

MODALITÉS D'INSTALLATION PARTICULIÈRE S'IL Y EN A :

PHRASE DESCRIPTIVE DE L'OEUVRE :

VALEUR D'ASSURANCE :

OEUVRE 2

TITRE :

DATE :

MATÉRIAUX :

DIMENSIONS :

MODALITÉS D'INSTALLATION PARTICULIÈRE S'IL Y EN A :

PHRASE DESCRIPTIVE DE L'OEUVRE :

VALEUR D'ASSURANCE :

OEUVRE 3

TITRE :

DATE :

MATÉRIAUX :

DIMENSIONS :

MODALITÉS D'INSTALLATION PARTICULIÈRE S'IL Y EN A :

PHRASE DESCRIPTIVE DE L'OEUVRE :

VALEUR D'ASSURANCE :

OEUVRE 4

TITRE :

DATE :

MATÉRIAUX :

DIMENSIONS :

MODALITÉS D'INSTALLATION PARTICULIÈRE S'IL Y EN A :

PHRASE DESCRIPTIVE DE L'OEUVRE :

VALEUR D'ASSURANCE :

OEUVRE 5

TITRE :

DATE :

MATÉRIAUX :

DIMENSIONS :

MODALITÉS D'INSTALLATION PARTICULIÈRE S'IL Y EN A :

PHRASE DESCRIPTIVE DE L'OEUVRE :

VALEUR D'ASSURANCE :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'assurance des œuvres est prise en charge par l'association **La Route des Arts** durant l'année du parcours. **Le transport** des œuvres sélectionnées doit être *pris en charge par l'artiste*.

L'artiste sélectionné recevra une rémunération de 400 euros au titre du droit de présentation publique.

Pour toutes demandes d'informations avant la date limite, vous pouvez nous contacter ces coordonnées :

Association La Route des Arts

contact@art-in-situ.fr

(+33) 9 63 53 36 61

L'acte de candidature vaut acceptation de tous les items précisés dans l'appel à candidature.

DATE ET LIEU :

SIGNATURE DE L'ARTISTE :